

MOBILITE / Accompagnement vers l'autonomie dans la mobilité

Formation - Compétences

FICHE PÉDAGOGIQUE

Programme

Cette prestation vise à accroître l'autonomie des allocataires du RSA dans leur mobilité, au moyen des modules de formation ci-dessous :

1. L'évaluation du profil mobilité des participants.
2. Préparation au code de la route.
3. Présentation des principaux organes des véhicules... (chaque stagiaire pourra s'asseoir au poste de conduite)
4. Sensibilisation aux risques professionnels et domestiques, et à l'accès aux soins (Principes de prévention, notions de droit sur les accidents du travail, bilan de santé)
5. Passage du Diplôme Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
6. Sensibilisation à l'écoconduite aux modes de déplacements « vert »
7. Apprentissage de l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacements alternatifs (savoir lire une carte, se repérer dans l'espace, connaître les titres de transports, tester les intermodalités-prendre le bus, le tram, le train, le Batcub, Vcub – préparer son itinéraire, déjeuner en ville).
8. Optimisation des ressources du territoire activité sociale – culturelles – sportives et professionnelles - environnement économique. Permettre aux stagiaires de « passer le pas de la porte » de l'offre associative visant à faciliter l'après stage.
9. Découverte de l'offre d'insertion du territoire. Se repérer dans l'offre d'insertion : Pôle emploi, PRF, comprendre la logique de parcours et se mettre en mode projet.
10. Organiser le passage de relai nécessaire à l'élaboration d'une suite de parcours pertinente. Être acteur de son parcours. Savoir tirer profit des accompagnements proposés par les pouvoirs publics.

Objectifs

- Favoriser l'autonomie des apprenants.tes dans leur déplacements
- Accroître ses compétences en mobilité grâce à une meilleure connaissance de l'offre de transports publics, les modes alternatifs et les aides numériques
- Reprendre confiance en soi ; développer sa mobilité psychologique
- Être prêt.te en fin de formation à passer son code de la route
- Définir une stratégie pour la mise en oeuvre de son projet professionnel

Méthode pédagogique

- Participative : inclusion, interaction, activités d'échanges, travaux en sous-groupes etc.
- Active : simulation, mise en situation, activités pratiques, quizz, etc.
- Individualisée : construction de méthodes et d'outils personnels, évaluation initiale des besoins et attentes, phases d'apports personnalisés par l'animateur
- Innovante : utilisation d'outils numériques actuels (padlet etc.), diffusion de médias, micro-learning etc.

Validation de la formation

- Evaluation des compétences acquises grâce à l'espace numérique ENPC ouvert pour chaque apprenant.te
- Passage du code de la route possible - Prise en charge financière de la moitié du coût du premier passage.

Pour qui?

- Action prioritairement réservée aux allocataires du RSA socle.
- 2 places maximum par session sont ouvertes à des publics FSE hors RSA

Pré-requis

- Aucun

Durée

- 5 semaines de formation
- 147h au total
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par le Département de la Gironde et le Fonds Social Européen.

